CAMP DES SERVANTS D’AUTEL - AUTORISATION PARENTALE

Nous soussignons

* 1er parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

* 2ème parent ou responsable légal (Civilité – Nom – Prénom) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Demeurant ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

autorise ma fille / mon fils …………………………………………………………………………… né(e) le ………………………………………………….

à participer au camp des servants d’autel du 28 au 31 octobre 2024.

 Nous donnons par la présente notre accord pour la participation du mineur ci-dessus désigné à l’évènement organisé par l’Association Avenir Jeunes 51.

 En cas de maladie ou d'accident dont l'urgence n'aurait pas permis de nous joindre, nous autorisons le responsable du groupe à appeler les secours (SAMU, Pompiers) et à ouvrir à leur demande, le cas échéant, le dossier médical confidentiel que nous avons éventuellement remis sous enveloppe cachetée.

 Nous autorisons le diagnostic et le traitement par un professionnel médical qualifié et agréé, du mineur, en cas d'urgence médicale qui, de l'avis du professionnel médical traitant, nécessite une attention immédiate afin de prévenir toute nouvelle mise en danger de la vie du mineur, une défiguration physique, un handicap physique ou toute autre douleur, souffrance ou gêne excessive, si elle est retardée. Le médecin traitant fera tout son possible pour me contacter dans les plus brefs délais.

**Informations sur l’utilisation des données à caractère personnel** : Les informations sont collectées par le moyen d’un Microsoft Forms par Avenir Jeunes 51, le service de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle et le service de Communication de l’association diocésaine de Châlons. Elles sont traitées à des fins de gestion administrative et pastorale de votre inscription à l'événement, et sauf opposition de votre part, à des fins de de communication sur les activités proposées par la pastorale des jeunes, de sollicitation de dons (denier) par le service Economat du diocèse. Ces traitements sont fondés sur l'intérêt légitime de la pastorale des jeunes et du diocèse. Les images sont collectées et traitées avec votre consentement. Les données relatives à l'événement sont conservées pendant la durée de l'événement et vos données de contact au maximum 3 années après son interruption afin de vous adresser des propositions en lien.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment et les faire rectifier ou vous opposer à leur utilisation, retirer votre consentement, solliciter la limitation ou l'effacement si les conditions sont remplies en contactant : vosdroits@chalons.catholique.fr

Vous pouvez contacter notre DPO à dpo-diocese-chalons@phygitalaw.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : www.cnil.fr ou par courrier postal

3 Place de Fontenoy.

TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Signature du/des parents ou responsables légaux précédée de la mention « Lu et approuvé – Bon pour autorisation parentale »

Fait le : à

**À retourner avec les documents avant 18 octobre à** :

EVECHE Nadège Boone – 20 rue de l’Abbé Pierre Gillet – 51000 Châlons en Champagne (06 86 63 35 22)

avec les documents (autorisation parentale – fiche sanitaire) et le règlement de 65 € + 5€ d’adhésion (espèces, chèques vacances ou chèque à l’ordre AVENIR JEUNES 51)